

Penser ensemble, préparer un avenir à nos territoires

Comment mobiliser les élus pour la mise en place d'une démarche de planification spatiale et avec quel outil adapté aux besoins et attentes de territoires très ruraux ?

Voyage dans le Parc du Livradois-Forez



Parc naturel régional de la Brenne



Parc naturel régional du Morvan



Projet-pilote RRF Brenne/Morvan
Décembre 2012/Octobre 2013



Glossaire : les sigles utilisés durant le projet

A	ABF	Architecte des Bâtiments de France
	ARS	Agence Régionale de la Santé
	AUR	Atelier d'Urbanisme Rural
B	BBC	Bâtiment Basse Consommation
	BE	Bureau d'Etudes
C	CA	Chambre d'agriculture
	CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
	CC ou CdeC	Communauté de Communes
	CG	Conseil Général
	CR	Conseil Régional
D	DATAR	Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
	DDT	Direction Départementale des Territoires
E	ENA	Ecole Nationale d'Administration
	EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
	EPFL	Etablissement public foncier local
	EPIC	Etablissement public à caractère industriel et commercial
G	GAL	Groupe d'Action Locale
H	HLM	Habitation à Loyer Modéré
I	INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
O	OCMACS	Opération collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services
	OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
	OPJP	Officier de Police Judiciaire
	OT	Office du Tourisme
P	PLH	Plan Local de l'Habitat
	PLU	Plan Local d'Urbanisme
	PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
	PME	Petites et Moyennes Entreprises
	PNR	Parc naturel régional
R	RDI	Répertoire Départ Installation
S	SAFER	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
	SAU	Surface Agricole Utile
	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
	SEM	Société d'Economie Mixte
	SIG	Système d'Information Géographique
	SSIAD	Services de Soins Infirmiers à Domicile
	SMAD	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

Sommaire

0	Introduction	I PAGE 4 I
1	Programme du voyage d'études	I PAGE 5 I
2	Note de synthèse Points d'intérêts relevés par les participants	I PAGE 7 I
3	Annexe : le carnet de voyage	I PAGE 12 I

0 | Introduction

Le voyage d'études dans le Parc naturel régional Livradois-Forez, comme le 1^{er} voyage qui a eu lieu dans le Pays des Combrailles les 11 et 12 avril 2013, a été l'occasion d'échanger entre élus du Morvan, élus de la Brenne et du Livradois sur les questions liées à la planification des territoires ruraux. Le Parc du Livradois a mis en place pour y répondre un outil original : **l'atelier d'urbanisme rural**.

1 | Programme du voyage d'études

Mercredi 25 septembre

12h : **Rencontre** et déjeuner en compagnie d'élus et de techniciens du Parc Livradois-Forez, restaurant Les Chênes à Augerolles :

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, vice-président du Parc

Dominique Vergnaud, directeur du Parc

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle Urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

13h45-14h : Préparation de l'ensemble des questions au sujet des thèmes abordés

14h-15h30 : Présentation de **l'atelier rural d'urbanisme** à la Maison du Parc

Intervenants :

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, vice-président du Parc

Dominique Vergnaud, directeur du Parc

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle Urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

Cynthia Durand-Lasserve, chargée de mission Habitat centre-bourgs (PNR)

16h30-18h30 : **Démarche de PLUi** sur la CdC de la Vallée de l'Ance, Saillant

Intervenants :

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, vice-président du Parc

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle Urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

18h30-19h30 : Visite du théâtre de Montpeloux, Saillant

20h30 : Repas à l'hôtel de la Gare à Ambert. Nuit dans les hôtels de la Gare et de la Chaumière

Programme du voyage d'études

Jeudi 26 septembre

10h30 – 13h : **l'atelier d'urbanisme rural** à Saint-Jean-des-Ollières

Intervenants :

Catherine Queinnec, maire de Saint-Jean-des-Ollières

Juliane Court, chargée de mission Architecture et urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

13h : déjeuner au restaurant l'Archou à Saint-Jean-des-Ollières en compagnie de Catherine Queinnec, Juliane Court et Claire Moriceau

15h-17h : « **Habiter autrement les centre-bourgs** », Châteldon

Intervenants :

Tony Bernard, président du Parc et maire de Châteldon

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

17h : départs vers la Brenne et le Morvan

2 | Note de synthèse

Points d'intérêts relevés par les participants

Comme lors du voyage en Combrailles où nous étions accompagnés par LCDU et la manufacture des paysages, nous avons utilisé le carnet de voyages pour capitaliser les échanges.

Les élus sont regroupés en trinômes (Morvan/Brenne) et inscrivent leurs questionnements et remarques sur les différents thèmes qui seront abordés lors des échanges.

A la fin des interventions ils notent les principaux points et pistes à retenir en rapport avec leurs propres préoccupations.

1- L'atelier d'urbanisme rural

Face à l'impact des opérations d'urbanisme non maîtrisées, le Parc naturel régional du Livradois-Forez s'est engagé dans sa nouvelle Charte, à la création d'une agence rurale d'urbanisme. Composée de techniciens du Parc, des communautés de communes, de la DDT, des 3 CAUE, et de l'Aduhme (Agence locale de l'énergie), elle permet de mutualiser les ressources et les compétences des professionnels de l'aménagement et de la planification et d'accompagner les collectivités dans la définition de leurs enjeux de territoire et l'élaboration d'outils de planification à l'échelle intercommunale.

Questionnements sur le fonctionnement de l'atelier d'urbanisme rural (AUR)

Fonctionnement : Comment fonctionne l'atelier d'urbanisme (partenaire, autonomie, financement) ? Quels sont les domaines d'intervention ? L'AUR a-t-il une légitimité, est-il tout à fait indépendant ? Comment fédérer tous les acteurs ? Quelles sont les difficultés rencontrées lors du lancement de l'atelier ?

Opérationnel : Comment redynamiser les centres-bourgs (retour des commerces et services) ? Comment mettre en place un micro projet d'urbanisation ?

Notes lors des échanges

Objectifs : Création de l'AUR par la Charte approuvée en 2012 : convention entre les différents partenaires pour définir l'action de chacun (DDT, CAUE, Agence locale de l'énergie, Communautés de communes (CDC), PNR). AUR en réponse à la :

- demande d'accompagnement des CDC,
- volonté de mettre en œuvre des projets exemplaires en matière d'urbanisme, éviter la banalisation des territoires (notion de « timbres poste forestiers »), éviter l'extension des centres bourgs et la désertification des centres et mettre en place un urbanisme frugal en espace et en énergie
- déperdition de l'ingénierie territoriale
-

Gouvernance : comité de pilotage + comité d'usagers (ensemble des CDC membres)

Financement : Leader, CR, CG 63 et CDC (1€ par an et par habitant, total de 65 000€ pour les CDC)

Réponses et pistes apportées lors des échanges

Difficultés : réel succès de l'AUR avec + de 60 dossiers ouverts (avec programmation) mais limite de l'action des techniciens (surcharge). Risque d'engorgement des dossiers si pas davantage de personnel. Faire payer davantage les CDC pour que de nouveaux techniciens soient recrutés au Parc ?

ARDTA : Agence Régionale de Développement Territorial de l'Auvergne. Appui pour l'accueil et l'attractivité du territoire régional

Note de synthèse

Points d'intérêts relevés par les participants

2- le PLUi de la Vallée de l'Ance

A la suite d'un travail important conduit sur le paysage qui a permis de rassembler et sensibiliser les élus communautaires à la question de l'urbanisme et du paysage, un PLUi est en cours d'élaboration sur ce territoire du Sud-est du Parc. Le bureau d'études choisi mène une étude sur le terrain avec les élus, qui, à partir de sorties sur le territoire, réfléchissent aux enjeux de développement au-delà de l'échelle communale.

Questionnements sur le PLUi de la Vallée de l'Ance

Fonctionnement : Quelle est la place de la commune dans le PLUi ? Quelle gouvernance ?

Supracommunal : pas de visibilité sur les territoires proches, idée que les élus des 10 communes sont « tout seul à 10 »

Avenir : le PLUi aura-t-il une vocation à devenir un SCOT ?

Notes lors des échanges

Déclencheur : Formation action sur le thème du Paysage qui a été révélateur pour les habitants et notamment les agriculteurs = prise en compte du problème de banalisation paysagère. Le mitage très entamé des terres agricoles provoquant une levée de boucliers des agriculteurs (plans d'épandages) et un coût des réseaux et de la viabilité hivernale non supportable.

Fonctionnement : Les élus communaux « tiennent le crayon ». Projet de territoire comme dénominateur commun pour l'ensemble des communes volontaires. Question posée aux élus : que veut-on pour notre territoire d'ici 15 ans ?

Gouvernance : réunions par groupe de 3 communes avec présence d'élus de la commune voisine afin de conserver l'échelon communal.

Concertation : mise en place de réunions et de lettres d'information sur le projet

Financement : prise en charge à 100% par la dotation globale de décentralisation (DGD)

Réponses et pistes apportées lors des échanges

Cette intervention entraîne plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Les élus n'ont pas perçu l'importance du travail intercommunal et pensent par rapport à leur propre territoire que la multiplicité des réflexions intercommunales ne répond pas pour autant un besoin d'urbanisme stratégique à l'échelle du territoire.

Méthodologie : Comment sont calculées les surfaces constructibles/droit à construire par commune ?

La multiplicité des PLUi va-t-elle permettre une réflexion SCOT ?



Note de synthèse

Points d'intérêts relevés par les participants

3- L'opération de réhabilitation à Saint-Jean-des-Ollières

Ce projet a servi de test à la création de l'atelier d'urbanisme rural : réhabilitation d'un bâtiment en centre-bourg pour réaliser une bibliothèque municipale en rez-de-chaussée et un logement au R+1. Le bâtiment basse consommation (BBC) est issu d'une démarche d'écoconstruction. De nouvelles opérations sont en cours de réalisation sur cette commune de 460 habitants.

Questionnements sur l'opération de Saint-Jean-des-Ollières

Services : pourquoi ne pas avoir réalisé une bibliothèque intercommunale ?

Concepts : Quels sont les éco matériaux utilisés ? D'où viennent les artisans ? Les coûts sont-ils supérieurs à des matériaux traditionnels ? Pourquoi BBC ? Pourquoi ne pas aller « plus loin » ?

Fonctionnement : à quel niveau de détail est allé l'atelier ? A quel stade la maîtrise d'œuvre a pris le relais ? Quelle durée passée dans l'accompagnement ?

Financement : Quelles subventions ont été attribuées à la collectivité ?

Concertation : la population a-t-elle été sollicitée pour le projet ?

Notes lors des échanges

Difficulté d'atteindre la performance énergétique optimale avec des bâtiments anciens + Ecomatériaux pour bâtiment recevant du public qui ne sont pas conformes aux normes.

Projet bibliothèque : 200 000 € avec peu de subventions (CR 18 000€, CG 8000€)

Exemplarité : pas de constructions pavillonnaires sur le territoire

Réponses et pistes apportées lors des échanges

Hyper activité du maire qui maîtrise les principes de gouvernance. Couple AUR/collectivité qui fonctionne bien : facilité d'échanges et de réflexions dans la phase d'étude préalable. Autogestion du PNR sur les compétences et connaissances techniques. Exemple concret de l'atelier d'urbanisme qui fonctionne très bien.

Concentration de l'effort communal sur la réhabilitation des bâtiments du bourg et lutte contre la vacance.

Phasage de l'opération en fonction des priorités et concertation avec les acteurs concernés (instituteur, pompiers, associations). Programme qui fait l'objet d'une réflexion d'ensemble.

Règlement National d'Urbanisme : Commune sous RNU mais pourtant pas de « verrues » visibles comme sur d'autres territoires : pourquoi une telle différence ? Rôle et volonté du conseil municipal de préservation des paysages et de lutte contre la banalisation paysagère.

Note de synthèse

Points d'intérêts relevés par les participants

4- Le programme « Habiter autrement les centres-bourgs »

Cette opération résulte de plusieurs appels à concours de bureaux d'études et collectifs dans le cadre d'un appel à projet de la DATAR (Comité de Massif/Massif Central : « à l'attention des départements et leurs territoires souhaitant construire une offre d'accueil qualifiée »). Le programme « Habiter autrement les centres bourgs ? », lancé depuis septembre 2011, est porté par le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc naturel régional Livradois-Forez sur six communes volontaires. Les bureaux d'études se sont penchés sur les possibilités de réutilisation de logements vacants dans les bourgs en s'installant quelques mois dans les communes. Ils ont fourni plusieurs scénarios d'aménagement.

Questionnements sur le programme « Habiter autrement les centres-bourgs »

Participation : le Bureau d'études en résidence s'est-il ouvert aux habitants ?

Fonctionnement : quels sont les moyens d'incitation/ les compétences et outils pour que les habitants se réapproprient les centres bourgs ? Comment intervenir face à des maisons qui tombent en ruine ? Jusqu'où intervient l'AUR ? Les communes peuvent/ont-elles les moyens de se substituer au privé pour réhabiliter des bâtiments ? Rôle de bailleur qui ne semble pas approprié pour la collectivité.

Suivi : y a-t-il une étude des besoins des différents villages réalisée/étude de faisabilité ? Bilan et suivi des actions ?

Services : comment faire revenir les services à la population ?

Financement : le programme prévoit-il une enveloppe pour la phase opérationnelle ?

Notes lors des échanges

Réflexion sur l'accueil de nouvelles populations et/ou le maintien des habitants (appel à projet DATAR)

Participation des habitants (atelier, chantiers), mise à disposition des Bureaux d'études en résidence

Eviter le cloisonnement entre les élus et les acteurs économiques (échanges fréquents)

Réponses et pistes apportées lors des échanges

Participation réussie : Bureau d'études en résidence disponible pour discuter avec les habitants, facilité de discussion en dehors des locaux de la collectivité, liberté de parole plus grande. Démarche innovante : Réalisation d'un court métrage (*La glace à la fourme*, Collectif Etc.) pour la commune de Cunlhat par le collectif Etc. (<http://www.collectifetc.com/la-glace-a-la-fourme/>).

ANRU qui doit s'adapter au milieu rural, démarche menée auprès du ministère pour tirer des leviers financiers nécessaires à l'opérationnel.

Interventionnisme de la collectivité nécessaire pour ne pas voir le centre bourg complètement se vider. Différents outils à disposition des élus (parfois peu connus et/ou redoutés) :

- Etablissement Public Foncier : rôle de portage financier des communes : préemption (sur privé et fonds de commerce), vente amiable, expropriation...
- Droit de police du maire sur les bâtiments menaçant de s'écrouler (santé publique) : expertise judiciaire. L'intervention du maire déclenche des ventes ou des rénovations et anticipe les mouvements immobiliers (ex : acquisition en réserve immobilière pour ré-ouvrir un commerce

Note de synthèse

Points d'intérêts relevés par les participants

lors de la fermeture du dernier café).

- Vendre la qualité de l'espace public qui doit être le jardin de celui qui n'en a pas, afin de maintenir la motivation du privé dans l'entretien de l'immobilier.

Acquisition de biens vacants et sans maître (avant intervention des Domaines)

Préemption : 2 délibérations prises par le Conseil Municipal :

- 1) Le périmètre du droit de préemption
- 2) Liste précise des immeubles que la commune pourrait préempter et pourquoi

Services : appel à un cabinet de recrutement de médecin (10 000€), le pharmacien s'est associé à ce projet et a investi 5000€ dans le recrutement. **Convaincre le privé à investir dans les services publics**

Remarques diverses

Difficultés d'une action homogène sur un territoire mité par les communes qui n'ont pas souhaité signer la dernière charte de Parc (problème d'implication des élus pour la réalisation de la charte ?).

Plusieurs SCOT en cours qui se tournent vers des territoires hors Parc, reste un « Cœur de Parc » qui marche mieux en CDC et semble avoir du mal à se projeter dans un SCOT.

3 | Annexe : le carnet de voyage

L'ATELIER D'URBANISME RURAL

VOYAGE D'ETUDES AU PARC NATUREL REGIONAL

LIVRADOIS-FOREZ

Carnet de voyage
25 et 26 septembre 2013

Dans le cadre du projet-pilote RRF
Mobilisation des élus sur la
planification en territoires très ruraux



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
l'Europe investit dans les zones rurales



Une expérimentation sur les territoires des
Parcs de la Brenne et du Morvan



la manufacture
des paysages



Présentation du voyage d'études et de ses objectifs

Rappel des objectifs du projet...

Le voyage d'études dans le Parc naturel régional Livradois-Forez, comme le 1^{er} voyage qui a eu lieu dans le Pays des Combrailles les 11 et 12 avril 2013, sera l'occasion d'échanger entre élus du Morvan, élus de la Brenne et du Livradois sur les questions liées à la planification des territoires ruraux. Le Parc du Livradois a mis en place pour y répondre un outil original : **l'atelier d'urbanisme rural**.

Au préalable, il est important de rappeler la « double commande » de la mission à laquelle tous les élus ont contribué au cours de l'année passée aux côtés des techniciens des Parcs et de l'équipe de la Compagnie des Urbanistes et de la manufacture des paysages.

1- Développer les outils et méthodes de mobilisation des élus des territoires très ruraux sur les questions de planification spatiale, **indépendamment des procédures contractuelles**.

2- Capitaliser sur ces outils et méthodes dans le cadre du Réseau Rural Français (RRF) pour une transférabilité à d'autres territoires ruraux.

Très concrètement :

Pour les élus des deux PNR (et leurs techniciens associés) il s'agit de ressortir en fin de mission avec un « bagage » amélioré et partagé sur les principales préoccupations partagées en matière d'aménagement des territoires et ainsi disposer des bases pour «tenir sa place » dans les futurs débats à intervenir sur ces questions.

Cette ultime étape du projet engagé par les 2 Parcs permet d'ouvrir le débat sur une approche novatrice de l'urbanisme, appliquée à un Parc. Les différentes opérations menées dans le cadre de l'atelier d'urbanisme rural et notamment le développement de la planification intercommunale pourront inspirer et orienter nos futures réflexions.

Et des objectifs de ce voyage d'études....

Ces journées d'études ont pour vocation de croiser les expériences des élus des deux Parcs avec celles d'un territoire tiers, le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Elles entendent répondre à trois objectifs :

- échanges entre élus des deux Parcs de la Brenne et du Morvan.
- partage d'expériences avec les élus et techniciens du Parc Livradois-Forez à partir des réalités de leur territoire et de l'outil mis en œuvre : l'atelier d'urbanisme rural
- contribution aux restitutions en fin de projet (aux côtés des éléments recueillis lors des 3 ateliers de travail).

Pour cela

Le travail est conçu sur un mode collaboratif et très impliquant :

- les élus des deux PNR se mêlent pour auditionner, questionner et relever les « points clés », analogies ou différences à partir des témoignages thématiques proposés par l'équipe du Parc naturel régional Livradois-Forez.
- un « carnet de voyage » proposé aux participants sert à la fois de « carnet d'enquêtes » et de « carnet de synthèse ».

Programme du voyage d'études

Mercredi 25 septembre

12h : Rencontre et déjeuner en compagnie d'élus et de techniciens du Parc Livradois-Forez, restaurant *Les Chênes* à Augerolles :

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, vice-président du Parc

Eric Cournut, directeur adjoint du Parc

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle Urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

13h45-14h : Préparation de l'ensemble des questions au sujet des thèmes abordés

14h-15h30 : Présentation de l'atelier rural d'urbanisme à la Maison du Parc

Intervenants :

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, vice-président du Parc

Eric Cournut, directeur adjoint du Parc

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle Urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

Cynthia Durand-Lasserre, chargée de mission Habitat centre-bourgs (PNR)

16h30-18h30 : **Démarche de PLUi sur la CdC de la Vallée de l'Ance**, Saillant

Intervenants :

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, vice-président du Parc

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle Urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

18h30-19h30 : Visite du théâtre de Montpeloux, Saillant

20h30 : Repas à l'hôtel de la Gare à Ambert. Nuit dans les hôtels de la Gare et de la Chaumière

Jeudi 26 septembre

10h30 – 13h : **l'atelier d'urbanisme rural à Saint-Jean-des-Ollières**

Intervenants :

Catherine Queinnec, maire de Saint-Jean-des-Ollières

Juliane Court, chargée de mission Architecture et urbanisme (PNR)

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

13h : déjeuner au restaurant *l'Archou* à Saint-Jean-des-Ollières en compagnie de Catherine Queinnec, Juliane Court et Claire Moriceau

15h-17h : « **Habiter autrement les centre-bourgs** », Châteldon

Intervenants :

Tony Bernard, président du Parc et maire de Châteldon

Claire Moriceau, chargée de mission Urbanisme opérationnel (PNR)

17h : départs vers la Brenne et le Morvan

Quelques éléments sur le Parc naturel régional Livradois-Forez

Le PNR du Livradois Forez, c'est :

- 162 communes réparties sur 3 départements : Puy-de-Dôme (121), Haute-Loire (36) et Loire (5)
- 284 816 hectares
- 2 villes chef-lieu d'arrondissement : Thiers et Ambert
- 25 communautés de communes
- 103 658 habitants

Face à l'impact des opérations d'urbanisme non maîtrisées, le Parc s'est engagé, par le biais de sa Charte, dans la création d'une agence rurale d'urbanisme. Composée de techniciens du Parc, de la DDT, des 3 CAUE, des communautés de communes et de l'Aduhme (Agence locale de l'énergie), elle permet de mutualiser les ressources et les compétences des professionnels de l'aménagement et de la planification et d'accompagner les collectivités dans la définition de leurs enjeux de territoire.

Plusieurs actions issues de l'atelier d'urbanisme rural seront abordées au cours du voyage :

-PLUi de la vallée de l'Ance : le bureau d'études choisi présente une démarche intéressante et les élus du territoire sont motivés par la mise en place du PLUi. Un

gros effort de terrain est mené avec les élus, qui, à partir de sorties sur le territoire, réfléchissent aux enjeux de développement au-delà de l'échelle communale.

- **Application à Saint-Jean-des-Ollières** : rénovation d'un bâtiment en centre-bourg pour réaliser une bibliothèque municipale r-d-c et un logement au R+1. Bâtiment BBC issu d'une démarche d'écoconstruction. De nouvelles opérations sont en cours de réalisation sur cette commune de 460 habitants.

- **L'opération « Habiter autrement les centre-bourgs »** : appel à concours de plusieurs bureaux d'études et collectifs dans le cadre du programme « Habiter autrement les centre bourgs ? ». Les BE se sont penchés sur les possibilités de réutilisation de logements vacants dans les bourgs en s'installant quelques mois dans les communes. Ils ont fourni plusieurs scénarios d'aménagement.

Communes de Courpière, Châteldon, Cunlhat, La Monnerie.



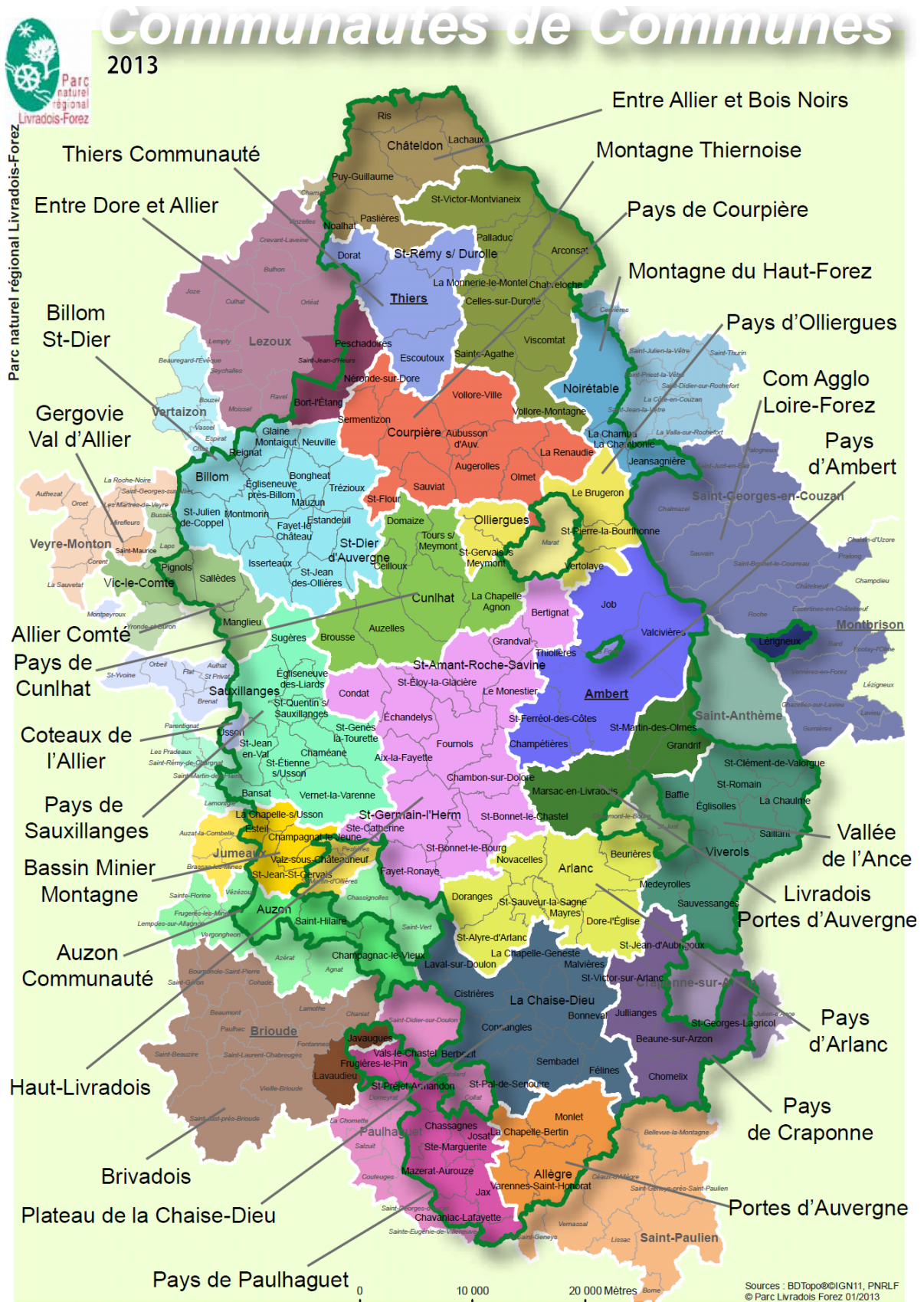
Source : Site internet du PNR LF
Plan de situation du PNR



Source : PNR LF

Le périmètre du Parc naturel régional Livradois-Forez





Questionnements

L'atelier d'urbanisme rural

Notes lors des interventions et échanges

L'atelier d'urbanisme rural

Pistes et réponses apportées aux questionnements

L'atelier d'urbanisme rural

Questionnements

Le PLUi de la vallée de l'Ance

Notes lors des interventions et échanges

Le PLUi de la vallée de l'Ance

Pistes et réponses apportées aux questionnements

Le PLUi de la vallée de l'Ance

Questionnements

Les opérations menées à Saint-Jean-des-Ollières

Notes lors des interventions et échanges

Les opérations menées à Saint-Jean-des-Ollières

Pistes et réponses apportées aux questionnements

Les opérations menées à Saint-Jean-des-Ollières

Questionnements

Programme « Habiter autrement les centre-bourgs », Châteldon

Notes lors des interventions et échanges

Programme « Habiter autrement les centre-bourgs », Châteldon

Pistes et réponses apportées aux questionnements

Programme « Habiter autrement les centre-bourgs », Châteldon

